



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

FORMATION

**GESTIONNAIRE TABLE DE MARQUE
NIVEAU 1**

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*

Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.
Son siège social est situé 13 rue Trigrance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

L'agrément gestionnaire table de marque

Prérogatives :

Cet agrément permet d'accéder aux fonctions de gestionnaire de table de marque niveau 1 au sein des compétitions, citées ci-après, de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal :

- Par poule de 4/ED
- Par poule de 3/ED
- Par poule de 4/A-B (sans récupération du A vers B)
- Par poule de 3/A-B (sans récupération du A vers B)
- Par poule de 4/A-B (avec récupération des perdants 1TA au cadrage du B)
- Par poule de 3/A-B (avec récupération des perdants 1TA au cadrage du B)
- Par groupe A-B-C
- Descente directe / 1 concours (type nationaux 1 concours)
- Concours A-B-C
- Concours A-B
- Concours A-B-C (sans récupération)
- Concours A-B (sans récupération)
- Concours 3 à 7 parties GG
- Concours 3 à 10 parties
- Concours 3 à 5 parties strict

En tant qu'officiel représentant la fédération, il est chargé de veiller à l'application de la réglementation fédérale. Il doit également veiller au bon déroulement de la compétition sur laquelle il officie, à ce titre, il est responsable de :

- La création de la compétition et la gestion des inscriptions ;
- La conformité du tirage de la compétition ;
- L'enregistrement et le contrôle des licences ;
- Lancement de la compétition et gestion des résultats ;
- La répartition des terrains et du suivi des tours de compétition ;
- La clôture de la compétition et de la transmission des résultats au Président de Jury.

Le gestionnaire de table de marque doit, pour mener à bien sa mission, utiliser le logiciel fédéral obligatoire.

Public concerné

La formation s'adresse aux personnes licenciées Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Condition d'entrée en formation

- ↳ Dossier d'inscription complet (fiche + documents à fournir)
- ↳ Être licencié actif à la FFPJP
- ↳ Être âgé de 18 ans minimum
- ↳ Être titulaire du diplôme antérieur (tronc commun ou module citoyenneté et vie fédérale)
- ↳ Fournir un bulletin N°3, extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- ↳ Être titulaire du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) et fournir une copie.

Tarifs et modalités de financement

Frais pédagogiques : Les frais d'inscription et pédagogique sont de :

- ↳ 60€ en formation initiale pour le gestionnaire table de marque novice
- ↳ 30€ en formation initiale pour le gestionnaire table de marque expérimenté
- ↳ 30€ en recyclage

Calendrier et volume horaire

10 heures de formation sur une journée et demie

Calendrier à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP ou auprès de votre comité régional/départemental

Programme de la formation

Les compétences visées sont :

- ↳ Être capable de préparer une compétition
- ↳ Être capable de gérer manuellement une table de marque
- ↳ Être capable de créer une compétition en utilisant le logiciel gestion concours
- ↳ Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales
- ↳ Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral

Référentiel :

Être capable de préparer une compétition
Vérifier la mise à jour de gestion concours
Télécharger la base de licencié
Paramétrer son concours
Enregistrer les équipes et les joueurs
Vérifier les licences
Être capable de gérer manuellement une table de marque
Réaliser un tirage manuel
Construire un graphique manuel
Assurer le suivi de la compétition
Être capable de créer une compétition en utilisant le l'ordinateur et le logiciel gestion concours
Créer une compétition
Paramétrer informatiquement sa compétition
Enregistrer les inscriptions
Effectuer le tirage
Gérer les résultats
Suivre les tours de compétitions
Clôturer la compétition
Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral
Vérifier les licences et contrôle des équipes
Respecter le règlement
Être capable de transmettre les informations aux joueurs, officiels et instances fédérales
Lancer la compétition
Communiquer les oppositions et les terrains
Transmettre les informations aux officiels
Communiquer les résultats à l'institution fédérale désigné

Certification

Deux épreuves d'une durée totale de 1h15

- ✎ Epreuve 1 : création d'une compétition à 18 équipes (de la création jusqu'au tirage), 30 mn. Le candidat doit construire la compétition jusqu'au tirage et imprimer en PDF l'ensemble des documents justificatifs (fiche de jeu, liste des équipes, liste des poules)
- ✎ Epreuve 2 : gestion d'un concours intégral fictif à 18 équipes, 45 mn. Le candidat doit créer la compétition et la gérer jusqu'à sa clôture (sauvegarde de la compétition et envoi des résultats par GCZ)

Le candidat en recyclage ou « expérimenté » (tel que défini dans les modalités d'obtention de l'agrément) doit suivre la formation mais ne repasse pas l'examen.

VALIDATION :

Pour valider, les candidats doivent valider les deux épreuves.

Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **15 jours avant la date de la formation.**

Contacts

Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)
13 Rue Trigrance – 13002 MARSEILLE

Secrétariat :

Tél : 04 91 14 05 80- formation@petanque.fr

Responsable pédagogique : William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- william.roux@petanque.fr